

# Rapports d'études

## Année 2011

Les rapports suivis de l'icône [www](#) ne sont pas disponibles sous forme papier mais peuvent être téléchargés au format Acrobat.

Stupéfiants et accidents mortels (projet SAM) - Analyse accidentologique [www](#) Ce deuxième volet du rapport de l'étude SAM (Stupéfiants et accidents mortels de la circulation routière) porte sur l'analyse accidentologique de plus de 1 000 procédures d'accidents mortels. Ceux-ci ont été sélectionnés de façon aléatoire parmi ceux constatés entre le 1er octobre 2001 et le 30 septembre 2003 (période de l'étude SAM). Ce travail permet de qualifier les circonstances dans lesquelles les conducteurs impliqués dans ces accidents rencontrent des difficultés et d'appréhender leur nature. \*Au 1er janvier 2011, le LCPC et l'INRETS ont fusionné pour former l'IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

Stupéfiants et accidents mortels (projet SAM) - Analyse épidémiologique [www](#) Ce rapport constitue le premier volume, soit la partie épidémiologie, du rapport de l'étude SAM (Stupéfiants et Accidents Mortels de la circulation routière), mise en place en 2001 pour documenter la question de l'impact des conduites sous l'emprise de stupéfiants dans les accidents de la route. Cette enquête, financée par le Ministère de la Santé, a été coordonnée par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies et a été confiée à un groupe de chercheurs pluridisciplinaire. Le groupe constitué de différents organismes (Ceesar, LAB PSA Peugeot- Citroën/ Renault, Inserm, INRETS et OFDT) était placé sous la responsabilité scientifique de Bernard Laumon (INRETS/UCBL/ UMRESTTE)\*. L'enquête a porté sur 10 000 procédures d'accidents mortels du 1er octobre 2001 au 30 septembre 2003. Les premiers résultats qui portent essentiellement sur le cannabis ont été rendus publics fin 2005. Des analyses, relatives à l'impact de l'alcool sur les accidents de la route, ont ultérieurement été menées. Ces deux volets sont réunis pour la première fois dans un rapport d'ensemble. Un deuxième ouvrage, consacré à la dimension accidentologique de l'enquête, complète ce travail. \*Au 1er janvier 2011, le LCPC et l'INRETS ont fusionné pour former l'IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

Enquête 2009 SINTES sur la composition des produits de synthèse [www](#) Au sein du pôle TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) de l'OFDT, les enquêtes observation du dispositif SINTES permettent d'apporter un éclairage sur la composition des substances illicites telles qu'elles sont consommées par les usagers. Après la cocaïne (2006) et l'héroïne (2008), l'enquête 2009 a porté sur les produits de synthèse. À partir de plus de 400 produits collectés auprès d'usagers sur sept sites en France et de leur analyse en laboratoire elle permet d'observer l'évolution de l'offre des produits de synthèse en espace festif depuis 2005, date de fin des collectes réalisées depuis 2000 par la première version du dispositif SINTES focalisée sur ces produits. Certaines tendances mises à jour par cette enquête 2009 commençaient déjà à se dessiner. Ainsi le désintérêt pour le comprimé d'ecstasy au profit de la forme poudre (MDMA) ou l'apparition et l'intérêt pour la BZP, qui a été interdite entre temps (en 2008), sont confirmés par les résultats récents. D'autres telles que la diffusion de la kétamine hors du groupe sociologiquement très restreint qui la consommait déjà, ou l'essor de produits nouveaux qualifiés depuis de legal highs sont apparues. Pour tous ces produits, l'enquête SINTES permet de répondre aux interrogations relatives aux modes de consommation des usagers, à leurs perceptions des produits en la comparant avec le contenu réel et fournit des informations sur les prix. Alors qu'Internet commence à modifier l'offre de produit de synthèse, un des intérêts de cette enquête est de répondre aux questions portant sur la nature de ces substances (méphédron, fluoroamphétamine, mCPP, PMMA, 2C-E) et de décrire l'intérêt qu'elles suscitent du fait de leur nouveauté et de leur non classement au moment de leur apparition face aux substances de synthèse traditionnelles (amphétamine et ecstasy notamment) habituellement consommées dans l'espace festif. En outre, elle permet d'appréhender leur dangerosité potentielle.

2011 / 2010 / 2009 / 2008 / 2007 / 2006 / 2005 / 2004 / 2003 / 2002 / 2001 / 1997-2000